

Potton en bref, Juillet 2011

Décisions

Appui aux organismes de bassins versants du Québec dans leur demande de sommes supplémentaires gouvernementales aux fins de la réalisation des plans directeurs de l'eau.

Offre d'indemnité de 8500\$ pour l'expropriation du réseau privé d'eau potable sur les chemins des Immortelles et Mésanges, selon l'évaluation de J.P. Cadrin et associés, évaluateurs.

Versement de 2 172\$ (10%) pour le programme de supplément au loyer de la Société d'habitation du Québec s'appliquant aux Résidences Potton.

Acceptation d'une entente avec la Société d'habitation du Québec dans le cadre du programme Rénovation Québec visant la réfection de résidences dans le périmètre urbain de Mansonville. La contribution de la SHQ est de 100 000\$. De plus amples informations seront incessamment circulées auprès des propriétaires de résidences dans le village de Mansonville.

Acceptation d'une subvention de 20 000\$ du Ministère des Transports pour la plantation d'arbres au tunnel du Chemin du lac à Knowlton's Landing.

Embauche de M. Pierre Nadeau à titre d'inspecteur municipal en remplacement de Mme Charlène Blais qui quittera son poste le 5 août.

Acceptation de l'estimé de 65 000\$ (taxes en sus) pour les dommages causés au secteur Owl's Head lors des pluies diluviennes d'avril et autorisation à procéder à un appel d'offres sur invitation.

Acceptation d'une dérogation mineure et de quatre projets en secteurs régis par des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Autorisation de passer une entente avec l'Université McGill pour un projet d'étude par des étudiants de maîtrise en urbanisme touchant la revitalisation du village de Mansonville; ce projet sans frais, sauf pour l'hébergement et les déplacements n'excédant pas 2 000\$, se réalisera à l'automne.

Acceptation d'une demande d'utilisation de cases publiques de stationnement pour le salon de coiffure devant déménager au 297 rue Principale.

Abrogation de la résolution désignant Mme Diane Rypinski Marcoux au conseil d'administration des Résidences Potton et adoption d'une nouvelle résolution désignant Mme Lorna Aiken Lamothe à titre de représentante de la municipalité.

Mandat à Groupe commercial Paul Larouche pour une étude touchant l'installation d'équipements pour le compostage de matières putrescibles pour une somme n'excédant pas 1 500\$.

Avis de motion pour :

Modifications au règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion au Service des incendies; au règlement sur les réseaux d'eau; au règlement touchant l'occupation du domaine public; aux règlements de zonage et de lotissement permettant la construction de résidences tri familiales dans la zone Rec1 du secteur de Vale Perkins et constitution d'un comité agricole.

Adoption de règlements :

Modification au règlement du Comité consultatif en urbanisme; emprunt de 200 000\$ pour le programme de rénovation de bâtiments résidentiels de Mansonville (100 000\$ pour Potton et 100 000\$ pour la SHQ); modification aux règlements permettant de nouveaux usages sur la propriété de l'ex-Plastiques LPA; modification au règlement concernant les réseaux d'égout et d'aqueduc, l'aménagement des chemins et la politique de construction et d'acquisition des infrastructures.

Autres informations

Selon la recommandation de J.P. Cadrin et associés, le conseil municipal a demandé qu'il y ait équilibrage du rôle d'évaluation en 2011. Par conséquent, autour du 15 septembre un nouveau rôle sera déposé. Les valeurs qui s'y retrouveront seront basées sur les valeurs au marché de juillet 2010. Les contribuables auront jusqu'au 30 avril 2012 pour demander une révision de leur évaluation. Il faudra vous renseigner auprès de l'évaluateur au 819 843 3635 si vous désirez vous prévaloir de ce droit que vous ne pourrez plus exercer avant trois ans, sauf si des modifications à votre propriété exigent une modification au rôle d'évaluation.

En 2010, dans les municipalités de la MRC Memphrémagog, le taux global uniformisé de taxation variait de 0.36\$ à 1.35\$ et le taux du canton de Potton était le troisième moins élevé à 0.5345\$.

N'oubliez pas de profiter tous les samedis du marché fermier et des Samedis à Potton. Jacques Marcoux